

Republique Rwandaise
Ministère de la Famille et de la promotion
Féminine. Kigali

- Correspondantes

levs-03-1993

10
29

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA FAMILLE
ET DE LA PROMOTION FEMININE
B.P. 969
K I G A L I.

Kigali, Le 25 MARS 1993

N° 82/20.01/93

15-4-93
A traiter par PLANSI/Aff. Et
Date entrée 9-4-93
No Classemen: 3766/93

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I.

Sc 13/4

Objet: Préparation de la Commission
Mixte Franco-Rwandaïse:
Aide-mémoires et documents
de travail.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de faire suite à
votre lettre n° 617/03.05.07.C7/COOP/BILAT du 05/03/1993 pour
émettre quelques commentaires et remarques d'ordre général au
sujet de l'objet repris en marge.

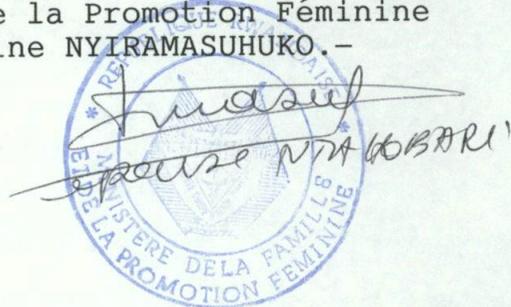
1. Mon département a été tardivement associé aux préparatifs de la formulation et aux différents échanges de vues qui ont aboutis au mémorandum adressé au Gouvernement Français en Août 1992.
2. Lors de la Commission Technique tenue du 21 au 27 novembre 1992, mes services représentés ont porté à la connaissance des membres de la commission que compte tenu de la jeunesse de mon département (cadres techniques insuffisants, politique nationale de Promotion de la famille et de la femme encore au stade de formulation, etc...), il n'avait pas été possible de présenter un projet concret à inclure dans le programme de Coopération Franco-Rwandaïse, tel qu'il ressort des aide-mémoires de nos deux gouvernements respectifs.
3. Notre représentant à la réunion de la commission technique avait pu cependant faire accepter l'idée de principe de la résolution issue de la Conférence tenue à Paris du 16 au 17 novembre 1992 sur la Femme et le Développement, en ce qui concerne la grande priorité dite de "Développement socio-économique égalitaire" autour de laquelle un consensus s'est formé pour proposer la conditionnalité "d'intégration de la dimension femme dans tous les projets."

.../...

A toutes fins utiles, je vous transmets en annexe le texte de cette résolution de Paris ainsi que l'intervention de M. Marcel DEBARGE, Ministre Français de la Coopération et du Développement qui abondent dans l'esprit de cette proposition.

Je vous prie donc de bien vouloir intégrer cette nouvelle vision à chaque niveau des projets repris dans les documents de travail de la 11^{ème} session de la Commission mixte franco-Rwandaise qui se tiendra dans les prochains jours.

Le Ministre de la Famille
et de la Promotion Féminine
Pauline NYIRAMASUHUKO.-



- Copie pour information à:
- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I.-
 - Son Excellence Monsieur le Premier
Ministre
K I G A L I.-
 - Madame, Monsieur le Ministre (tous)
K I G A L I.-
 - Monsieur l'Ambassadeur de la
République Rwandaise à
P A R I S.